



Bordeaux, le 11 avril 2020

Coronavirus : point de situation

Questions/réponses sur votre santé au quotidien

>> Porter des gants au quotidien me protège-t-il d'avantage du virus ? Non, c'est une fausse bonne idée !

De nombreuses personnes se sentent rassurées en portant des gants pensant se protéger ainsi du Covid-19 lorsqu'elles vont faire leurs courses, ou dans d'autres situations du quotidien. **Or, il s'agit d'un faux sentiment de sécurité, voire même d'un geste à risque s'il n'est pas accompagné des gestes barrière.**

Le virus ne se transmet pas par la peau mais quand la main (ou le gant) transfère des gouttelettes infectées jusqu'au visage (bouche, nez, yeux). Lorsqu'on porte des gants, on peut se croire « protégé » : on ne se lave plus les mains régulièrement, on se touche le visage et on contamine notre environnement sans y penser (volant, téléphone, poignée de porte...).

Sachant que l'on se touche inconsciemment le visage avec les mains (gantées ou nues) plus de 50 fois par heure, le geste le plus efficace est de se laver les mains très régulièrement (au savon ou par friction hydro-alcoolique) et de faire attention à ne pas se toucher le visage entre deux lavages, surtout lorsque l'on est amené à toucher des objets ou des surfaces potentiellement contaminés.

Les professionnels de santé utilisent des gants uniquement en cas d'exposition à des liquides biologiques afin de créer une barrière momentanée. Ils jettent la paire de gants à la poubelle après chaque soin et réalisent un lavage rigoureux des mains en suivant.

👁 D'autres conseils pour limiter la propagation du virus : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-agissons-pour-limiter-la-propagation-du-coronavirus>

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

>> Dois-je poursuivre mes traitements et mon suivi médical durant le confinement ? Oui ! C'est une nécessité !

Durant le confinement, n'interrompez pas vos traitements et/ou votre suivi médical ! Cela pourrait conduire à un retard de diagnostic ou à des complications évitables, notamment si vous êtes atteints de maladies chroniques nécessitant un suivi régulier.

Maintenez le lien (téléphone) avec votre médecin traitant et vos professionnels de santé habituels : des téléconsultations peuvent vous être proposées. Si une consultation ou un examen doit se faire en cabinet, laboratoire ou à l'hôpital, les professionnels de santé libéraux et les établissements sont organisés afin d'assurer la continuité des soins dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, permettant d'éviter le risque de contamination.

👁 Continuité des soins indispensables, examens, vaccination des enfants, suivis de grossesse, IVG, urgences dentaires, opticiens, audioprothésistes... Retrouvez sur cette page toutes les informations utiles pour vous permettre de poursuivre vos soins durant la période de confinement :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-acces-aux-soins-durant-la-periode-de-confinement

>> J'ai besoin d'écoute ou d'aide d'urgence, vers qui me tourner ? Contactez les dispositifs d'écoute ou d'urgence mis en place.

Le confinement lié au contexte d'épidémie peut être une source importante et exceptionnelle de stress, d'angoisse, de sentiment de solitude et d'autres formes de détresse psychologique. **De nombreux dispositifs d'écoute sont mis en place au niveau national et régional pour soutenir les personnes qui en ont besoin.**

Les violences familiales et conjugales peuvent elles aussi être aggravées par les conditions de vie actuelles. Si vous êtes en danger ou que vous êtes témoin de violences, réagissez immédiatement :

- En cas de danger immédiat : 17
- Violences sur les enfants : 119 (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

👁 Retrouvez toutes les informations et contacts utiles sur les cellules d'écoute et d'urgences ici : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-des-dispositifs-decoute-pour-la-population-et-les-professionnels

D'autres dispositifs d'écoute et d'accompagnement spécifiques sont maintenus grâce à la mobilisation des associations de Nouvelle-Aquitaine.

France Assos Santé – Nouvelle-Aquitaine, le collectif d'associations de représentants d'usagers propose, dans un « **Flash Covid** » bi-hebdomadaire, une synthèse des actualités, permanences et dispositifs mis en place dans notre région pour soutenir, notamment durant le confinement, des familles et patients néo-aquitains. Les informations disponibles couvrent, à l'image du tissu associatif, de nombreuses pathologies ou situations : troubles psychiques, addictions, cancer, autisme, personnes aveugles ou déficients visuels, personnes isolées, ...



👁 A consulter sur : <https://nouvelle-aquitaine.france-assos-sante.org/>

Covid-19 et questionnement éthique : l'Espace régional de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine (ERENA) apporte son appui aux équipes soignantes

En plein cœur d'une crise sanitaire sans précédent, l'organisation des soins et de la prise en charge des patients/résidents au sein des établissements de santé et médico-sociaux, notamment des EHPAD, se trouve bouleversée un renforcement exceptionnel de la sécurité des patients, des résidents et des personnels. Toutefois, les directions d'établissement et les équipes soignantes **veillent à ce que les mesures prises face à l'urgence respectent le mieux possible les principes d'éthique et de respect des droits des individus. Pour épauler les établissements dans ce contexte particulièrement difficile, l'ERENA apporte son aide à la réflexion** sur la mise en œuvre de mesures aussi sensibles que le confinement en EHPAD, la contention, la déambulation des personnes atteintes de démence, la fin de vie des personnes touchées, ou non par le Covid dans ce contexte de confinement, quelle que soit la structure dans laquelle elle a lieu.

La cellule régionale de soutien éthique mise en œuvre par l'ERENA est à la disposition de tous les établissements de santé et médico-sociaux et de leurs équipes soignantes qui se questionnent et souhaitent la saisir : www.espace-ethique-na.fr.

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

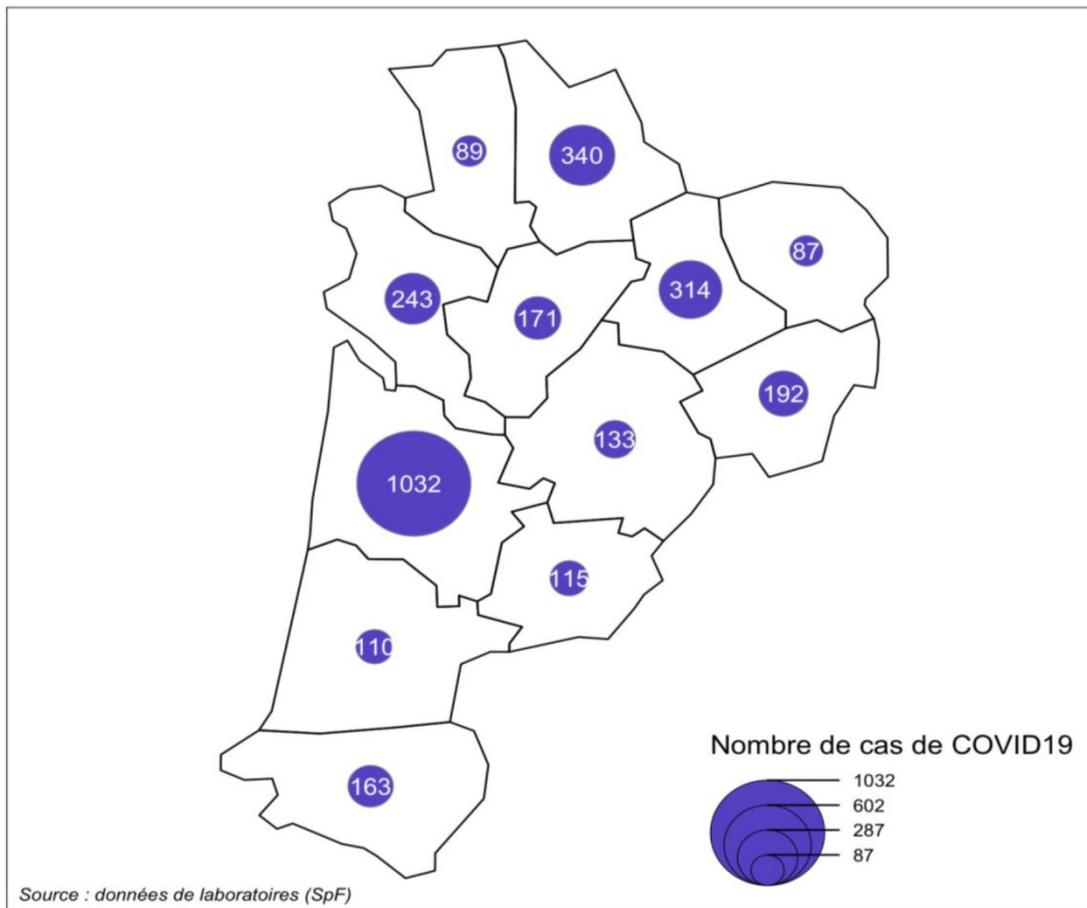
L'ARS Nouvelle-Aquitaine communique désormais quotidiennement les chiffres départementaux fiabilisés par Santé publique France en intégrant une répartition géographique.

>> Cas confirmés rapportés par les laboratoires de Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **177 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 11 avril, ce qui porte le total à 3 086 cas confirmés dans la région** depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel :

- *ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville.*
- *les chiffres des départements comprennent des cas n'ayant pas été encore géolocalisés et attribués au département du laboratoire qui a réalisé le test.*
- *L'augmentation sensible des résultats positifs reflète les attendus des dépistages systématisés dans les EHPAD.*



(Source : Santé publique France)

>> Prise en charge et décès en Nouvelle-Aquitaine

NB : ces chiffres incluent la prise en charge des 41 patients d'Île-de-France, accueillis dans le cadre de la solidarité nationale ce vendredi.

- **815 personnes sont actuellement hospitalisées** ⁽¹⁾ (+ 40 par rapport à la veille)
- **264 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** ⁽¹⁾ (+ 35 par rapport à la veille)
- **794 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie⁽¹⁾ (+ 7 par rapport à la veille)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 180 décès** ⁽¹⁾ **parmi les personnes hospitalisées** (+ 6 par rapport à la veille).

⁽¹⁾ Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 10/04 à 14h

| Nombre de cas de COVID-19, données SI-VIC, au 11 avril 2020 en Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	815	264	794	180
DEPARTEMENTS				
Charente (16)	13 (2%)	7 (3%)	30 (4%)	8 (4%)
Charente-Maritime (17)	79 (10%)	22 (8%)	57 (7%)	22 (12%)
Corrèze (19)	46 (6%)	12 (5%)	37 (5%)	13 (7%)
Creuse (23)	31 (4%)	14 (5%)	9 (1%)	4 (2%)
Dordogne (24)	24 (3%)	6 (2%)	32 (4%)	1 (1%)
Gironde (33)	308 (38%)	102 (39%)	362 (46%)	64 (36%)
Landes (40)	25 (3%)	13 (5%)	31 (4%)	9 (5%)
Lot-et-Garonne (47)	27 (3%)	6 (2%)	17 (2%)	4 (2%)
Pyrénées-Atlantiques (64)	91 (11%)	27 (10%)	95 (12%)	16 (9%)
Deux-Sèvres (79)	37 (5%)	8 (3%)	20 (3%)	9 (5%)
Vienne (86)	63 (8%)	29 (11%)	56 (7%)	19 (11%)
Haute-Vienne (87)	69 (8%)	18 (7%)	48 (6%)	11 (6%)

(Source : Santé publique France)

>> Situation dans les EHPAD de Nouvelle-Aquitaine

Au 11 avril à 9h, **232 EHPAD** (+ 42 établissements par rapport à la veille) sur les **898 de Nouvelle-Aquitaine** (soit **25,8 %**) ont déclaré un ou plusieurs cas possibles ou confirmés de COVID-19 parmi des résidents ou le personnel.

- Parmi ces signalements, **718 résidents ont été comptabilisés confirmés ou cas possibles** (suspects présentant des symptômes Covid-19 (+ 40 par rapport à la veille),
- Parmi ces cas possibles ou confirmés, **53 sont décédés au sein des établissements** (+ 15 par rapport à la veille),
et **31 sont décédés à l'hôpital** (+ 2 par rapport à la veille - ces derniers sont donc inclus dans l'indicateur « nombre de décès parmi les personnes hospitalisées » ci-dessus).

A noter ! Ces chiffres sont **les données déclaratives** qui ont été transmises par les établissements entre le 1^{er} mars et le 11 avril 2020 à 9h.

| Nombre de signalements, de cas de COVID-19 et décès chez les résidents en Ehpads et autres EMS, Nouvelle Aquitaine, du 1^{er} mars 2020 au 11 avril 2020 à 9h

	Données en Ehpads par département												Total régional Ehpads	Total régional autres EMS	Total régional tous étabts
	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
Nombre de signalements ¹	11	31	9	6	5	63	6	8	45	20	13	7	232	121	353
Nombre de cas total ^{2,4}	12	59	3	16	8	330	2	15	107	17	91	43	718	162	880
Nombre de décès dans l'établissement ^{3,4}	3	4	0	0	1	17	0	0	10	1	13	4	53	0	53
Nombre de décès à l'hôpital ^{3,4}	0	3	0	0	0	18	0	1	3	0	6	0	31	1	32

¹Un signalement est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible dans l'établissement parmi les résidents ou personnel

²Cas confirmés et possibles chez les résidents

³Cas confirmés et possibles décédés chez les résidents

⁴Données issues du dernier bilan transmis par l'établissement

(Source : Santé publique France)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit
sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.
Une version numérique est désormais disponible.

CONTACTS UTILES

N° vert national pour les questions non médicales :
0800 130 000 (appel gratuit)

Toutes les informations à jour
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Cellule régionale de renseignements Covid-19
ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr